

IMPACTS DU SECTEUR INTERNATIONAL SUR LES FINANCES DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES GENEVOISES (MANDAT 140)

Période	Mai à Juillet 1997
Mandant	Département des Finances de la Ville de Genève
Responsable(s)	Gabrielle Antille Gaillard
Collaborateur(s)	Gaëlle Raboud, Yan Rosa

Description du projet et principaux résultats

Les organisations internationales présentes à Genève, tant gouvernementales que non gouvernementales, ainsi que les missions permanentes, engendrent pour les collectivités publiques genevoises à la fois des coûts et des recettes sous forme d'impôts. Le but de ce travail est d'évaluer d'une part les rentrées fiscales directes et indirectes dues à la présence du secteur international, et d'autre part les coûts dont il est à l'origine. Ces coûts ont été évalués soit par le manque à gagner pour les collectivités résultant des exonérations fiscales accordées à une partie des fonctionnaires internationaux et des terrains mis à dispositions des organisations internationales, soit par les dépenses publiques effectivement engendrées par les fonctionnaires internationaux et leur famille.

Publications	Gabrielle Antille Gaillard, Gaëlle Raboud, Yan Rosa, " <i>Impacts du secteur international sur les finances des collectivités publiques genevoises</i> ", octobre 1997. Rapport à l'attention du mandant.
Suite	Cette évaluation a été mise à jour pour l'année 2004